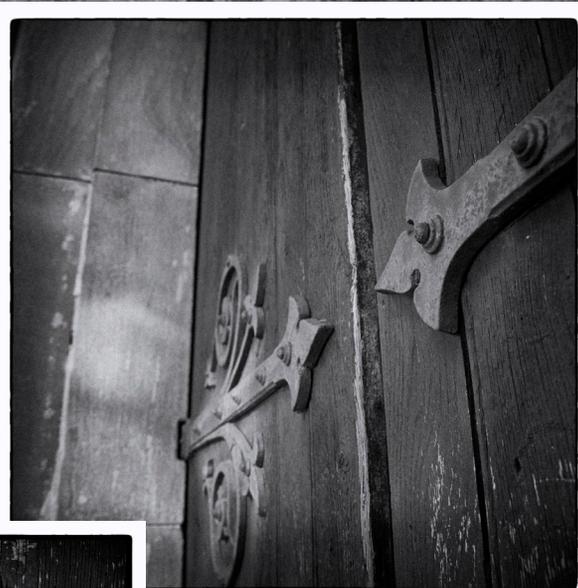


2025



SOMMAIRE

MAIRIE AGENCE POSTALE

Tél : 04.74.84.57.27

mairie.primarette@entre-bievreethone.fr

www.primarette.fr

Ouverture au public

Agence postale

Lundi au vendredi : 08h30 - 11h00

Samedi 8h00 - 11h00

(Fermeture le 2° samedi du mois)

Accueil Mairie

Lundi au samedi : 08h30 - 11h30

Secrétariat de Mairie (Urbanisme)

Mercredi au vendredi : 08h30 - 11h30

DÉCHÈTERIES

BEAUREPAIRE 04 74 84 67 29

ZI les Fromentaux 38270 Beaurepaire

Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

dimanche et jours fériés : fermé

VALLÉE DE LA VARÈZE 04 74 29 31 15

Route de la Varèze 38122 Montseveroux

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Lundi, dimanche et jours fériés : fermé



SOMMAIRE

Edito du Maire	p.3
Carte de vœux réalisée par les élèves	p.4
Commémorations	p.5
Comptes Rendus Conseils municipaux	p.6
Conseil Municipal des jeunes	p.8
Etat Civil	p.9
Commissions	
• Bâtiments et Environnement	p.10
• Budget Communal	p.12
• Scolaire-Périscolaire et Communication	p.14
• Vie associative	p.16
• CCAS	p.19
• Voirie et Urbanisme	p.20
Les Nouveaux Habitants	p.22
La petite enfance	p.23
La vie à l'école	p.24
Les évènements trimestriels	p.25
Les pages associations	p.29
Calendrier prévisionnel des manifestations	p.40
Page jeux	p.42
Les infos pratiques	
• SMICTOM : gestion ordures ménagères	p.11
• SIRRA : présentation	p.15
• Don du sang : dates des rdv 2025	p.22
• Transport le 37	p.38
• FREDON : les chenilles processionnaires du pin	p.43
• Numéros utiles	p.44



Chers concitoyens primarettois,

L'année 2024 vient de s'achever et nous voilà donc à la charnière de deux années partagées entre le bilan de l'une et les projets de l'autre.

Une année 2024 toujours aussi tourmentée au niveau international avec la cristallisation de conflits qui perdurent et qui ne trouvent pas d'issue : l'Ukraine, Israël et Gaza, tout dernièrement la Syrie ainsi que ceux, moins médiatiques et plus sournois dans d'autres parties du globe (Iran, Taiwan, etc., etc...).

Année turbulente également au plan européen et national avec les élections de Juin et Juillet derniers qui ont modifié les équilibres politiques de notre Europe. Scrutin confirmé ensuite par les deux tours de législatives françaises qui ont segmenté notre paysage politique pour ne plus être parfaitement stable et équilibré.

Notre pays est entré dans une période d'incertitude et de confusion institutionnelle déplorable sur l'année écoulée avec la nomination de 4 « Premier Ministre » et de 4 équipes gouvernementales à durée de vie limitée.

Fort heureusement, l'été 2024 nous a offert des moments d'émotion inoubliables et résilients grâce aux performances exceptionnelles de nos athlètes olympiques et paralympiques présents aux JO de Paris, sublimés par une organisation remarquable.

Force sera de constater une fois de plus que la Commune, au sens institution, constitue la cellule de base de notre démocratie. De toutes ces turbulences nationales et internationales, notre Mairie reste encore une valeur sûre et stable pour le fonctionnement au quotidien. A ce titre chacun d'entre nous lui reconnaîtra de nombreuses compétences en matière de services de proximité, d'aide sociale, d'enseignement, d'urbanisme, de transport notamment et d'animations culturelles et associatives diverses.

Sur cette année passée, nous avons inauguré nos bâtiments communaux rénovés non sans avoir rendu un hommage touchant à M. Marcel Jay, Résistant, en nommant notre école de son patronyme.

Par ailleurs, nous avons également finalisé deux dossiers concernant d'une part la signalétique de notre village avec le fléchage des bâtiments communaux et d'autre part, nous produisons depuis quelques semaines des KW issus de notre centrale photovoltaïque installée sur la toiture de notre école maternelle.

Le projet de construction des 28 logements à caractère social – 20 en collectif et 8 en pavillons individuels - est engagé depuis début décembre. La livraison de cette opération est prévue pour le courant de l'année 2026.

Le chantier des eaux pluviales est également enclenché sur la partie basse de notre commune, le programme suivra son cours sur le 1er semestre 2025 et nous remercions nos riverains pour leur bienveillance face aux perturbations de circulation engendrées.

Pour l'année à venir 2025, d'autres dossiers sont en cours de qualification avec la finalisation des financements, des subventions et de la maîtrise d'œuvre.

Nous prévoyons ainsi de transformer la salle des associations en MAM – maison d'assistantes maternelles – répondant aux normes environnementales et thermiques de dernière génération complétée d'une aire de jeux de plein air pour distraire nos jeunes enfants.

Cet aménagement nous permettra de constituer un pôle « petite enfance – enfance » avec tous les services de garde et d'éducation du nouveau-né à l'entrée en secondaire, ceci dans le même périmètre.

A terme, notre ancienne Poste deviendra une antenne du pôle des médiathèques du réseau Ecume, le relais des animations culturelles variées pour petits et grands.

Deux autres dossiers alimentent également nos agendas avec l'élaboration du futur PLUi d'une part et le passage en LED de l'éclairage de notre stade de foot, d'autre part.

J'en profite également ici pour remercier tous nos employés communaux qui, chaque jour, s'investissent, chacun dans leur mission, pour notre commune. J'y associe également l'ensemble de notre équipe municipale qui, avec engagement, disponibilité et compétences m'accompagne dans la gestion et l'animation de notre commune.

En dernier, avant de vous souhaiter une bonne lecture, je vous donne rendez-vous sur 3 événements : les vœux municipaux en salle Plissonnier le samedi 11 janvier à 10h30 ; rendez-vous aussi le 31 mai prochain pour le départ de la course cycliste « Alpes Isère tour » au cœur du village ; enfin la réouverture de notre restaurant en centre bourg approche et ce sera en fin du 1er trimestre. Nous comptons sur vous pour redonner vie à ce lieu emblématique de notre commune.

Excellente lecture de ce numéro et que tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année 2025.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2025.

Votre Maire, Serge MERCIER

INVITATION AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

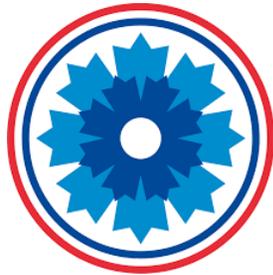
Serge Mercier, maire de la commune et les conseillers municipaux ont le plaisir de vous convier à la présentation des vœux le samedi 11 janvier à 10h30 à la salle Plissonnier

Un grand merci aux élèves de toute l'école pour leur création collective. Chaque année leur créativité vient embellir la carte d'invitation aux vœux de la commune.

Petit retour en images des commémorations de cette année :

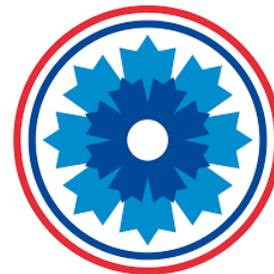
COMMÉMORATION DU 19 MARS

Porte drapeau : Frédéric Sembel
 Maire de la commune : Serge Mercier
 FNACA : Alphonse Charreton
 Gaby Massat
 Maurice Manin



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Porte drapeau : André Fauron
 Élus du CMJ (Conseil Municipal des jeunes)
 Maire de la commune : Serge Mercier
 FNACA : Alphonse Charreton
 Frédéric Sembel



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Porte drapeau : Frédéric Sembel
 Élus du CMJ (Conseil Municipal des jeunes)
 Maire de la commune : Serge Mercier
 FNACA : Alphonse Charreton



Merci aux enseignants et aux enfants qui sont venus chanter la Marseillaise et lire des textes afin de commémorer nos anciens combattants.

DÉCEMBRE 2023

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'octroi d'une prime inflation pour l'ensemble du personnel communal. Le projet d'urbanisation du terrain communal suit son cours avec l'approbation du compromis de vente avec le promoteur Evally.

Afin de ne pas perdre la licence IV liée au bar restaurant du centre bourg, le conseil municipal a validé son achat par la commune.

JANVIER 2024

Le contrat de Yannick Berne arrive à son terme, le conseil a accepté la création d'un poste de titulaire afin de changer le statut de cet agent.

Le conseil municipal valide la proposition d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle.

Cette installation est constituée de 2 parties.

Une première partie qui concerne la remise en état de la charpente et divers travaux de maçonneries. Ce dossier sera suivi par Bruno Quemin (Maitre d'œuvre) et financé par moitié par la commune et par le fonds de concours de la communauté de communes EBER.

Une deuxième partie qui consiste en l'installation de panneaux photovoltaïques. La société choisie (après consultation de plusieurs partenaires) est Lumensol. Le financement est assuré entièrement par la commune afin de pouvoir revendre le surplus de production.

FÉVRIER 2024

Les comptes de gestion et administratif ainsi que l'affectation du résultat ont été validés par l'ensemble des membres du conseil municipal.

Il a également été décidé de faire appel au fonds de concours EBER pour participer au financement du projet de rénovation de la toiture du bâtiment de l'école maternelle.

MARS 2024

Patricia Favre-Petit-Mermet, adjointe aux finances, présente au Conseil Municipal le projet du budget primitif 2024 préparé par la commission finances.

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 855 747.32 € pour la section de fonctionnement.
- 1 026 918.87 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2024 à l'unanimité.

Les membres du conseil ont approuvé la reconduction, à l'identique, des taux du foncier bâti et non bâti.

Lors de ce conseil, les subventions aux associations ont également été votées.

AVRIL 2024

Le conseil municipal a pris connaissance des orientations prévues dans le cadre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Axe 1 -Offrir un cadre de vie agréable et résilient face au changement climatique.

Axe 2 -Favoriser le développement d'un territoire au cœur des dynamiques régionales.

Suite au travail réalisé par les élèves de l'école, le conseil municipal a délibéré sur le nom de l'école.

A l'unanimité, l'école est nommée « École Marcel Jay »

MAI 2024

Le Centre Social de l'Île du Battoir demande le renouvellement de la convention de partenariat pour l'année 2024 et le réajustement de la participation annuelle de la commune. Dans un souci d'équité, il est proposé un financement par nombre d'habitants (au dernier recensement INSEE) soit 711 habitants. Le taux par habitant s'élève à 2.50 € soit un total de 1 777.50 €.

Dans le cadre du projet de travaux d'évacuation des eaux pluviales, le maire explique à l'assemblée que plusieurs entreprises ont été consultées :

- GMTP de Pommier de Beurepaire pour un montant de travaux de 82 767 € HT
- Cheval de Champagne pour un montant de travaux de 87 062.50 € HT
- SAS Marchand de Revel Tourdan pour un montant de travaux de 89 896 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé de retenir l'entreprise GMTP pour la réalisation de ces travaux.

Pour le financement de ces travaux, la commune fait appel au fonds de concours EBER à hauteur de 50%.

JUIN 2024

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité la sortie du groupement d'achat TE38 pour l'électricité afin de pouvoir profiter d'offres plus avantageuses.

Une délibération concernant les ZAEnR (Zone d'Accélération des Energies Renouvelables) a été prise afin d'identifier les zones possibles :

1 - Pour les projets d'énergies renouvelables diffus, qui participent aux objectifs de production d'énergies renouvelables nationaux, régionaux et locaux, nous proposons :

- la géothermie : l'ensemble du territoire communal.
- le solaire thermique : l'ensemble du territoire communal.
- le solaire photovoltaïque sur bâtiment : l'ensemble du territoire communal.
- le solaire photovoltaïque en ombrières de parking : parking mairie, parking salle Plissonnier, parking et les contours du stade, le terrain de boules communal.
- l'installation bois énergie individuelle : l'ensemble du territoire communal.

2 - Pour les projets d'énergies renouvelables « territoriaux » de grande envergure :

- pour l'éolien : aucune zone définie.
- le solaire photovoltaïque au sol : aucun projet photovoltaïque au sol sur terrain agricole.
- la méthanisation : pas de projet défini.
- l'hydroélectricité : débit des rivières trop faible.

JUILLET 2024

Dans le cadre du projet de lotissement dans le centre bourg, la municipalité approuve la garantie d'emprunt de Alpes Isère Habitat à hauteur de 35% pour le projet de construction de 20 logements sociaux.

En raison d'une baisse d'activité suite à une réduction des effectifs, l'association MAM des Primaloups a demandé une aide financière à la commune.

Pour compenser ce manque à gagner, la municipalité a décidé de les aider en leur donnant, sous forme de subvention, 4 fois la somme de 250 €.

SEPTEMBRE 2024

Les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité de nommer le nouveau projet de lotissement, rue de l'Église : "Les Coquelicots".

Ce nom a été choisi afin d'assurer une cohérence avec les noms déjà présents : "Les Jonquilles" et "Les Narcisses".

Une délibération a été prise afin de faire appel au fonds de concours EBER pour la réalisation d'une partie du réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Lors de ce conseil, Aude Fanjat (Maire du CMJ) est venue faire le point sur son mandat. Les membres du conseil ont pris en compte les remarques afin de progresser dans l'accompagnement du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

OCTOBRE 2024

Le conseil municipal a décidé de valider le choix de la nouvelle assurance statutaire suite au renoncement de la compagnie précédente. Le groupement Collecteam – Allianz Vie a été proposé par le CDG38.

Lors de ce conseil, il a également été décidé de valider le devis des interventions du conservatoire de Beurepaire dans les classes de "l'Ecole Marcel Jay".

Dans le cadre du projet de lotissement "Les Coquelicots", le conseil municipal a voté l'acceptation de la garantie d'emprunt pour la partie maisons individuelles.

NOVEMBRE 2024

Les membres du conseil ont voté à l'unanimité, le renouvellement de la convention avec La Poste afin de maintenir la présence de l'agence postale sur la commune.

La convention de déneigement a également été renouvelée avec Julien Romatif, pour une durée de 2 ans.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les élections du nouveau CMJ, Conseil Municipal Jeunes, mandat 2024-2026, ont eu lieu le vendredi 18 octobre.



Cette année, ce sont huit candidats qui ont été élus, et exclusivement de l'école élémentaire, faute de candidats en secondaire. Timéo Valin, Calie Replat, Juliette Fauveau, Paul Valla, Paul Vallin, Roxane Vallot, Léa Puzin et Nolan Berne ont été élus et se sont retrouvés pour désigner leur maire. Après deux tours, c'est Paul Valla qui a été choisi par ses camarades pour être à la tête du conseil municipal.

Le second CMJ a tenu sa première réunion le vendredi 8 novembre.

Chacun a pu exposer ses projets, concernant l'amélioration de la commune, avant de lever la séance. Leur première manifestation d'élus a eu lieu le lundi 11 novembre. Ils étaient tous présents pour la cérémonie célébrant la fin de la Première Guerre mondiale. La commune les remercie pour leur participation pendant la cérémonie et l'aide au service pour le vin d'honneur offert par la mairie.



FÉLICITATIONS AUX PARENTS

- **Slaidy LOYAL** née le 17/04/2024 à Lyon, fille de Mariana Bertrand et John Loyal (110 Route de Sablons).
- **Jeanne VAUFREYDAZ** née le 25/07/2024 à Vienne, fille de Audrey Scapotta et Yann Vaufreydaz (720B route du Louvier).
- **Léon VALLA** né le 28/07/2024 à Vienne, fils de Amandine Dezutter et Vincent Valla (210 chemin de Virguilloud).
- **Sanae FRADIN** née le 12/09/2024 à Vienne, fille de Gaëlle Boissonnet et Rudy Fradin (820 chemin de Simandre).
- **Cataleya TARTARE** née le 02/12/2024 à Pierre-Bénite, fille de Sarah Desbuisson et Antoine Tartare (265 impasse du Terrier).

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

- Monsieur **Hervé PASQUIOU** né le 21/06/1944, demeurant 185 impasse Blainville est décédé le 28/12/2023 à son domicile.
- Monsieur **Jean-Pierre GEROLI** né le 24/02/1955, demeurant 800 chemin Grand Champs est décédé le 30/12/2023 à Vienne.
- Monsieur **Jean-François VIAL** né le 27/06/1951, demeurant 340 rue de la Nicolière est décédé le 01/01/2024 à Villeurbanne.
- Monsieur **Roger COLSON** né le 23/05/1932, demeurant 935 chemin de la Martinière est décédé le 25/01/2024 à son domicile.
- Monsieur **Daniel MEYRIGNAC** né le 20/11/1943, demeurant 940 chemin de Garenne est décédé le 21/04/2024 à St-Martin-d'Hères.
- Madame **Yolande COLSON** née le 25/07/1955, demeurant 905 chemin de la Martinère est décédée le 26/04/2024 à son domicile.
- Monsieur **Eric BEAL** né le 11/07/1964, demeurant 1660 route de Vienne est décédé le 15/05/2024 à St-Prim.
- Monsieur **Albert AVALLET** né le 14 mars 1929 domicilié à Cour et Buis est décédé le 19/06/2024 à Vienne.
- Monsieur **Jean-Yves CARPANESE** né le 14/05/1959, demeurant à Romans-sur-Isère est décédé le 27/06/2024.
- Monsieur **Gérald BUISSON** né le 04/03/1974, demeurant à Lens-Lestang est décédé le 18/07/2024.
- Monsieur **Guy DURAND** né le 25/01/1936, demeurant 515 route des Coches est décédé le 19/07/2024 à Vienne.
- Madame **Marie APPRIEUX** née **PICCOLO** le 18/04/1938, demeurant à Beaurepaire est décédée le 31/07/2024 à Beaurepaire.
- Madame **Julia ARCHER** née le 10/08/1935, demeurant à St Etienne est décédée le 17/08/2024.
- Madame **Anne Marie DESGRANGES** née le 30/07/1932 à Primarette est décédée le 14/12/2024 à Viré (Saône-et-Loire).

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS

- **Céline NIVON** et **Nicolas JOUD** domiciliés 945 montée de l'Ancienne Ecole se sont dit oui le 29/03/2024.
- **Auréla MERTZ** et **Romain VANAUDENHOVE** domiciliés 185B chemin de la Goyardière se sont dit oui le 08/06/2024.
- **Laurencia RAZAIARIMANANA** et **Yves RODILLON** domiciliés 135 chemin de Saint Jacques se sont dit oui le 15/06/2024.
- **Françoise REYNAS** et **Patrick ROUX** domiciliés à Lapeyrouse, se sont re-dit oui le 16/11/2024.



SÉBASTIEN CICORELLA
ADJOINT BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT

COMMISSION BÂTIMENTS

Membres : Serge Mercier, Patricia Favre, Elisabeth Guerrero, Régis Humbert et Julien Romatif

Bilan de l'année 2024

Remplacement du véhicule communal

Après 9 ans de bons et loyaux services, notre Kangoo a laissé place au Berlingo Dangel le 14 mars.



Nettoyage du clocher

Travaux de nettoyage de fientes de pigeons dans le clocher par l'entreprise ZAPPA en mai.



Aménagement extérieur

Changement des bacs à fleurs devant l'église
Pose de mobilier urbain et de la signalétique



Démarrage des travaux d'évacuation des eaux pluviales et installation de panneaux photovoltaïques 36 Kw





33% c'est la quantité de déchets recyclables encore présente dans les ordures ménagères (sac noir). Ce chiffre est issu d'une campagne de caractérisations réalisée sur les ordures ménagères réceptionnées au SMICTOM de la Bièvre et provenant des collectes réalisées par les Communautés de Communes de Bièvre Isère, Bièvre Est, Entre Bièvre et Rhône et du Massif du Vercors.

Sur ces 33% se trouvent en majorité des papiers, cartons et emballages en plastiques (pots de yaourt, sachets en plastique, bouteilles). Ces déchets se valorisent très facilement pour fabriquer du papier, du carton et aujourd'hui on réintègre du plastique recyclé pour produire des bouteilles en plastique.

Alors pas d'hésitation à avoir !



Encore 1/3 d'emballages et papiers dans vos ordures ménagères ?



Si mon déchet a servi à emballer ou à contenir un produit, je le dépose dans le conteneur de tri.

Le coût de traitement des déchets est fortement impacté par ces erreurs de tri.

En 2023 :

- Collecter et traiter les ordures ménagères coûtent en moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes 60 € HT/habitant/an

- Collecter et trier les emballages, papiers et verre coûtent 14 € HT/habitant/an (déduction faite du coût du tri les ventes des matériaux recyclables aux industriels)

- Un emballage jeté dans les ordures ménagères coûte 4 fois plus cher à collecter et à traiter que s'il était déposé dans le conteneur jaune.

Nous avons donc tout intérêt à retirer les emballages, le verre et les papiers des ordures ménagères et les mettre dans le bac jaune.





PATRICIA FAVRE-PETIT-MERMET
ADJOINTE AUX FINANCES

COMMISSION FINANCES

Membres : Serge Mercier, Marcel Gas, Jean-Pierre Rostaing, Sébastien Cicorella et Régis Humbert.



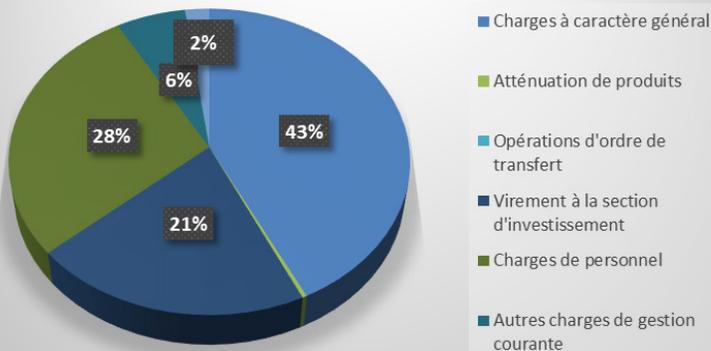
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	359 470	Report excédent à fin 2023	213 931
Atténuation de produits	2 750	Atténuation de charges	29 755
Opérations d'ordre de transfert		Opérations d'ordre de transfert	5 500
Virement à la section d'investissement	174 150	Ventes produits, prestations services	45 180
Charges de personnel	236 400	Impôts et taxes	413 278
Autres charges de gestion courante	51 833	Dotations, subventions, participations	125 433
Intérêts des emprunts	17 974	Autres produits gestion courante	9 500
Total de l'exercice	842 577	Total de l'exercice	842 577

HYPOTHÈSES 2024 POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

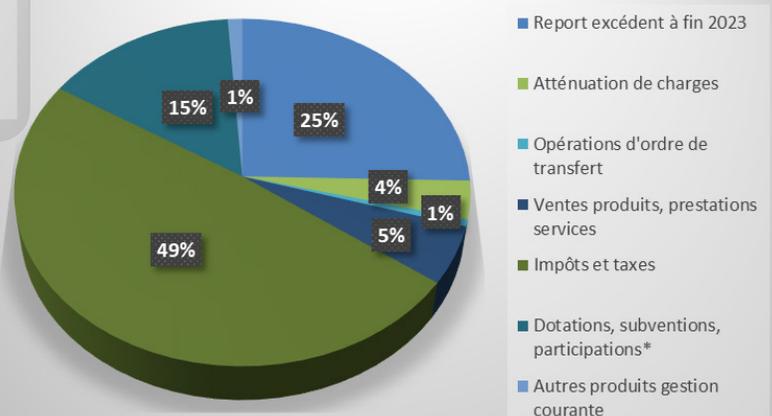
Le budget 2024 a nécessité des prises d'options hypothétiques, en fonction des dernières informations connues lors de son élaboration, à savoir:

- une diminution des dotations.
- une augmentation importante du coût de l'énergie.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



SECTION D'INVESTISSEMENT

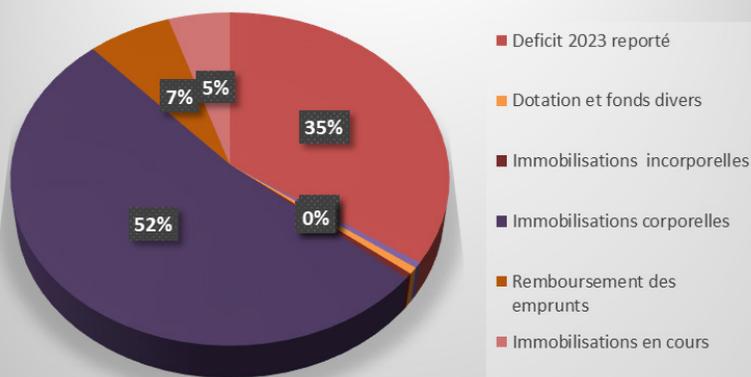
DEPENSES		RECETTES	
Deficit 2023 reporté	350 193		
Opération d'ordre de transfert	5 500	Opérations d'ordre de transfert	
Dotations et fonds divers	6 500		
Immobilisations incorporelles	5 000	Virement de la section fonctionnement	174 150
Immobilisations corporelles	528 560	Dotations, fonds divers et réserves	159 898
Remboursement des emprunts	67 995	Emprunt	370 000
Immobilisations en cours	50 000	Subventions d'investissement	309 700
Total de l'exercice	1 013 748	Total de l'exercice	1 013 748

HYPOTHESES 2024 POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

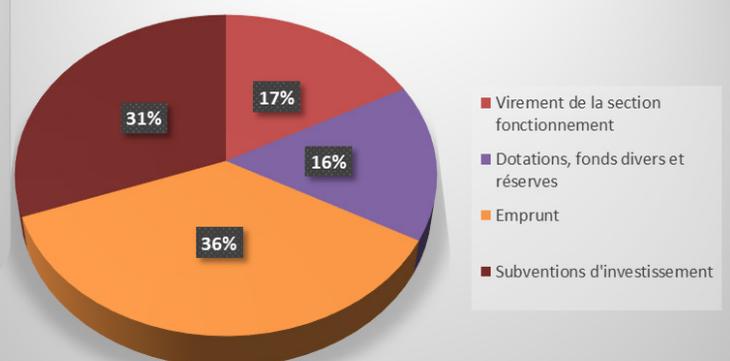
Le budget 2024 prévoit essentiellement :

- La finalisation des travaux de l'école.
- La rénovation de la toiture de l'école maternelle ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques.
- L'aménagement du réseau des eaux pluviales sur une partie de la commune.
- La mise en place de la signalétique communale.
- La construction d'un local technique.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2024

Taxes	2022	2023	2024	Bases 2024	Recettes 2024
Taxe d'habitation			13,44%	48 500	6 518
Foncier Bâti	38,61%	38,61%	38,61%	771 600	297 915
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	57,96%	82 200	47 643



FLORENCE MONIN
ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET COMMUNICATION

COMMISSION ÉCOLE

Membres : Serge Mercier, Patricia Favre-Petit-Mermet, Jean-Pierre Rostaing et Elisabeth Guerrero.

Le travail sur la Charte d'utilisation de la cour d'école a été finalisé lors de travail de groupes menés par Amélie Mariller de l'Atelier Pop Corn avec la participation des élèves, de l'équipe enseignante et de l'équipe des agents communaux. Cette réflexion collaborative, riche en échanges permettra d'avoir des règles communes, pensées et validées par tous. Celle-ci sera très prochainement mise en forme et installée dans la cour de l'école.

En voici les grandes lignes :

CITY STADE

Ici on peut jouer à la balle assise, à l'épervier, à la balle américaine et au basket. On arrête les disputes et les coups.

Lundi et jeudi balle assise - mardi foot - vendredi sans ballon.

TAPIS JAUNE

Après avoir vérifié qu'il n'y a personne en bas et sur le tapis on peut :

- descendre le toboggan les pieds vers le bas.
- glisser allongé ou accroupi sans les cordes.
- glisser debout en tenant les cordes.
- sauter sans élan, entre les prises d'escalade et le toboggan.

On peut monter par les cordes et les prises d'escalade.

CIRCUIT VELO

On fait du vélo sur le circuit. A pied on traverse au passage piéton et le vélo s'arrête quand il y a quelqu'un.

TIPI

Dans le tipi on peut se cacher, jouer calmement. On laisse les branches sans les tirer ni les gratter.

Pas de pipi dans le tipi !

PREAU

Sous le préau, on fait des activités calmes. Le vélo c'est sur le circuit.

AUTRES REGLES

Dans les copeaux, on peut malaxer, gratouiller loin des plantes et des pieds du tipi.

Les copeaux et le sable restent au sol et dans leur zone.

On se déplace calmement dans la rivière.

Après avoir joué, on range le matériel.



COMMISSION COMMUNICATION

Membres : Serge Mercier, Patricia Favre-Petit-Mermet, Jean-Pierre Rostaing, Elisabeth Guerrero et Régis Humbert.

Pour être tenu informé régulièrement pensez à télécharger l'application PanneauPocket.... elle est gratuite !

Vous pouvez également utiliser l'onglet "Contact" sur le site primarette.fr pour nous faire remonter vos suggestions.



 **PanneauPocket**

Suivez l'actualité et les alertes de Primarette avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur   



Le SIRRA ? C'est quoi ?

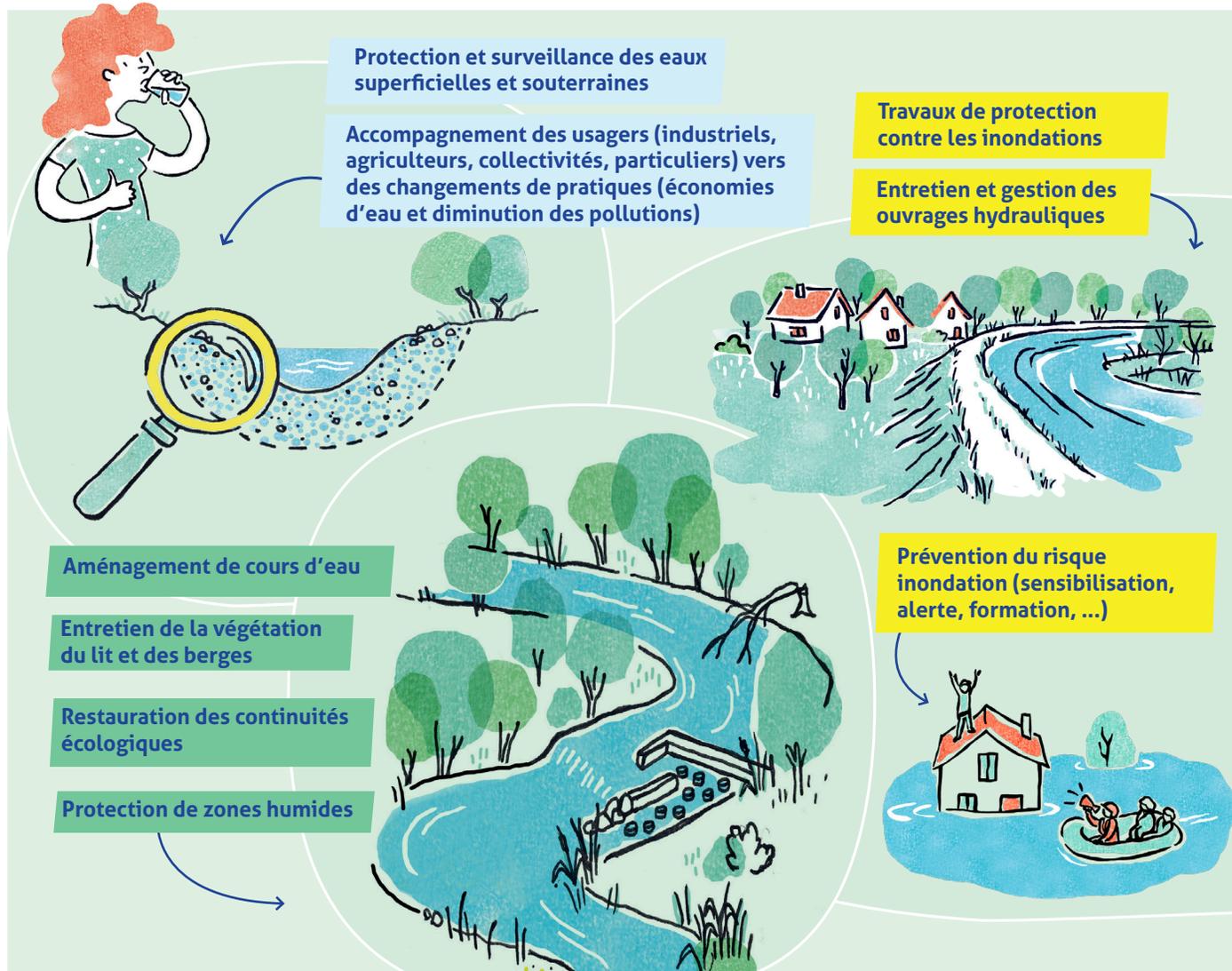
Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval a pour missions principales la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques, la gestion durable des ressources en eau du territoire, ainsi que la prévention et la protection des enjeux (humains, matériels et économiques) contre les impacts des inondations.



Syndicat isérois
des rivières
Rhône aval

C'est ce que l'on appelle la GEMAPI !

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Œuvrant sur 121 communes, les missions du SIRRA s'exercent à l'échelle de 3 bassins-versants : 4 vallées, Sanne-Dolon Varèze et Bièvre-Liers. **6 collectivités en assurent la gouvernance.**



Fonctionnalités
milieux naturels



Qualité
de l'eau



Quantité
de l'eau



Prévention
inondation

Préserver. Protéger. Gérer durablement la ressource en eau.

Plus d'informations sur le site www.sirra.fr



JEAN-PIERRE ROSTAING

ADJOINT VIE ASSOCIATIVE ET CADRE DE VIE

Membres : Serge Mercier, Patricia Favre-Petit-Mermet, Pierre Fanjat, Dominique Gentil, Élisabeth Guerrero, Régis Humbert et Florence Monin.



Tirage des rois des Fils d'Argent



Vente de boudins du FC Collines



Vœux de la municipalité



Jazz en Bièvre - R.Lema / L. De Wilde



Vente de boudins de l'ACCA



Vente de moules frites du FC Collines



Point Presse du Festival d'Humour AADP



Rencontre des Terroirs Ripatons et Bartifelles



Jazz en Bièvre - New Fly



Festival d'Humour - Amandine Lourdel



MC2-AADP - Larzac !



Repas du CCAS



Jazz en Bièvre - Nitai Hershkovits



Soirée dansante du FC Collines



Bal folk Ripatons et Bartifelles



CCAS - Ensemble Vocal Chanteval



Inauguration des bâtiments



CCAS - Vente de brioches



Jazz en Bièvre - Designers Trio



Fête de la Musique avec l'AADP



Sou des Ecoles - Kermesse



Ball Trap et Repas de l'ACCA



Bal du 14 juillet du FC Collines



Pique-nique des Fils d'Argent



Bal Mousse des Conscrits



Les Classes en 4



Concours de pétanque des Conscrits



Forum des Associations



Olympiades de Primarette



Marche Octobre Rose



Bal des Conscrits



Soirée Halloween du CCAS



Karaoke du FC Collines



Boudins des Fils d'Argent



Jazz en Bièvre - Francesca Tandoi



Concert les Z'inattendus



Ripatons et Bartifelles -



Après-midi jeux et Théâtre



MC2-AADP - Adaptação



RÉGIS HUMBERT
DÉLÉGUÉ CCAS

Avec Serge Mercier, Dominique Gentil, Élisabeth Guerrero, Florence Monin, Jean-Pierre Rostaing, Daniel Danzo, Murielle Perez, Alice Moreno, Magali Ponthus et Christine Grenier



Le CCAS de Primarette Centre Communal d'Action Sociale

Sa mission est d'accompagner, conseiller et répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population: familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté... Pour soutenir ses actions le CCAS organise différents événements.

Concert à l'église et Vente de brioches

Manifestations organisées par le CCAS afin de récolter quelques subsides qui permettent d'assurer ses missions auprès de la population.



Repas des Aînés

70 repas ont été servis à nos aînés le samedi 30 mars. Cette année, l'absence de restaurant pouvant nous accueillir, nous a amené à organiser ce repas dans la salle Plissonnier. Le lieu choisi nous a permis d'offrir aux convives un spectacle de reprises de chansons des années Maritie et Gilbert Carpentier, assuré par Véronique et Pierre-Luc Moinel. A l'honneur Henriette Géroli et Félicien Massat.



Soirée Halloween du Jeudi 31 octobre

Si vous habitez au centre du village vous avez du être visité par une horde de petits monstres. Pour des raisons de sécurité ils ne circulent que sur les routes éclairées ! Si vous voulez les rencontrer, rendez-vous le 31 octobre 2025 à 18h sur la place du village.



Club Lecture

Les portes du Club Lecture sont ouvertes tous les premiers mercredis du mois entre 17h00 et 19h00 dans la salle Joubert au-dessus de la MAM. L'occasion de se retrouver autour d'un goûter littéraire et de prendre le temps d'échanger sur nos lectures mais aussi nos préoccupations, nos passions, nos envies, nos projets... C'est gratuit et ouvert à tous !

Mercredi 6 novembre, le Club Lecture a reçu Stanislas Latte. La salle était comble pour accueillir cet écrivain originaire de Normandie, qui a élu domicile à Sonnay il y a cinq ans.



L'auteur a apprécié l'échange qu'il a eu avec les habitants. Ces derniers ont posé de nombreuses questions, sur ses romans, sa façon d'écrire, ses rituels, ses anecdotes. L'écrivain a expliqué « qu'il a toujours écrit, mais souvent, des nouvelles, et il n'arrivait pas à réaliser de plus grande œuvre ». L'écriture de son premier roman, "Là où s'écoulent trois gouttes d'eau", a débuté il y a quatre ans, après avoir assisté à une master class de l'auteur Éric-Emmanuel Schmitt, qui lui a permis d'acquérir une méthode et des techniques d'écriture, « il a eu un déclic ». Stanislas Latte a également présenté son second roman, "Si les étoiles pouvaient parler".

Enfin, l'auteur a confié qu'un troisième roman est d'ores et déjà prêt. Il devrait sortir au printemps 2025.



JEAN-DANIEL POURCHERE
DÉLÉGUÉ VOIRIE

Travaux voirie 2024

Tout au long de l'année, notre commune s'investit dans l'entretien et l'amélioration de la voirie en partenariat avec différents acteurs. En 2024, ces travaux ont été particulièrement impactés par les intempéries.

Début d'année



Pour prévenir les risques d'inondation, le syndicat de voirie a procédé au curage des fossés communaux. Les chemins intercommunaux, comme la route des Coches, la route du Buron et la montée de l'ancienne école, ont été pris en charge par l'entreprise Marchand. Julien Romatif et Christian Jury, agents du Syndicat Intercommunal de Voirie, ont réalisé le curage des fossés des chemins communaux, assurant ainsi un meilleur écoulement des eaux pluviales.



Réparation des routes endommagées

Les intempéries ont provoqué des éboulements qui ont détérioré plusieurs axes. La rue Richardon et la route du Buron ont été renforcées par l'entreprise Marchand en partenariat avec EBER. Des travaux importants ont été réalisés : pose de buses sur 150 mètres, empierrage et application d'un enrobé, permettant ainsi d'élargir et de sécuriser les accotements.

Fauchage et élagage



En raison des pluies printanières qui ont retardé les interventions, le fauchage des routes communales et intercommunales a été effectué durant l'été. L'émulsion a été appliquée sur les routes du nord de la commune ainsi qu'au centre du village, tandis que les autres axes seront traités au printemps prochain. À l'automne, le syndicat de voirie a entamé les opérations de fauchage et d'élagage, menées par l'agent du syndicat Julien Romatif avec le tracteur et l'épareuse.



Réfection des chemins



- **Chemin de Galine** : Ce chemin a été rénové dans son intégralité. Les fossés ont été retravaillés et deux traversées ont été ajoutées pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement.
- **Chemin Grand Champ** : Dévasté par les eaux, ce chemin a été restructuré pour éviter les débordements chez les particuliers. Les travaux ont été menés par l'entreprise GMTP.
- **Chemin de la Garenne** : L'entreprise Marchand a réalisé le décroutage de la traversée, remplacé l'ancienne canalisation par un diamètre 500,



curé les fossés et refait l'évacuation. Une couche de réglage en concassé 0/25 a été appliquée avant la finition en bicouche. Le résultat, très satisfaisant, assure désormais la durabilité de cet axe.

Grâce à ces travaux, notre commune continue d'améliorer la sécurité et le confort de ses infrastructures routières, tout en anticipant les défis liés aux conditions climatiques.



**PERMIS DE
CONSTRUIRE**


- EVALLY PROMOTION, 28 logements sociaux, Rue de l'église
- DANON Marc, bâtiment agricole, route de Champier
- JARS Nathalie, garage, impasse Combe Cartier

**DÉCLARATION
PRÉALABLE**


- GRENIER Hervé, panneaux photovoltaïques, 1230 chemin Virguilloud
- CICORELLA Sébastien, portail métallique et clôture, 825 chemin de la Perrière
- MUSSO Cédric, panneaux photovoltaïques, 150B rue de la Nicolière
- GARAGE DES PRAIRIES, isolation et couverture sur toiture, 165 route de Vienne
- EBERSVILLER Jean-Claude, générateur photovoltaïque, 1470 chemin Virguilloud
- REYNAUD Pascal, pose d'une clôture, 1545 route du Buron
- RODILLON Yves, panneaux photovoltaïques, 135 chemin de St Jacques
- BRUCHON Camille, isolation par l'extérieur, 105 impasse Blainville
- NICOLET Mickaël, panneaux photovoltaïques, 480 chemin des Chênes
- CARCEL Daniel, panneaux photovoltaïques, 55B rue du Lavoir
- MAIRIE, panneaux photovoltaïques, 80 rue de la Mairie
- LANTHEAUME Jean-Christophe, piscine, 85 impasse des Roches
- GEROLI Nathalie, panneaux photovoltaïques, 800 chemin de Grand Champ
- ROUSSEY Philippe, véranda, 120 route de Sablons
- NIVON Jérôme, panneaux photovoltaïques, 55B route de Sablons
- BOUILLER Christian, panneaux photovoltaïques, 1010 route de Sablons
- VALLOT Mathieu, remplacement de menuiseries, 535 chemin Poncin
- MERCIER Serge, panneaux photovoltaïques, 40B route de Champier
- MONIN Pierre-Alexandre, abri ouvert, 175 rue du Lavoir
- GRENIER Hervé, pose d'une climatisation, 1230 chemin Virguilloud
- SIBUE Sébastien, panneaux photovoltaïques, 630 chemin de Simandre
- EPORA / MAIRIE, modification ouverture et façade, 185 rue de la Mairie
- DEZUTTER Amandine, piscine, 210 chemin de Virguilloud
- BROLLES Michel, clôture, 630 chemin de Simandre

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Géraldine NAVARRO 135, rue de l'église « Les Jonquilles»
- Marie OGEZ et Jérôme LAGUIN 2605, route de Vienne
- Sylvie et Alain VILLE 5, chemin des Frettes
- Gaëlle BOISSONNET et Rudy FRADIN 820, chemin de Simandre.
- Valérie BELLON 3100, route de Vienne
- Rachel GUYOT et Christophe GRIMARD 530, Chemin de Galine
- Christine et Bastien GIRODET 140, Chemin de Varambon



Cette liste n'est pas exhaustive. Pour toutes personnes absentes de la liste, n'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à la mairie ou par mail : mairie.primarette@entre-bievreethone.fr

DON DU SANG



En France, chaque année, un million de patients sont soignés grâce au don de sang. Ces dons sont indispensables pour soigner des malades, par exemple, atteints de leucémie, cancer, maladie chroniques, sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge.

L'E.F.S. (l'établissement français du sang) souhaiterait que les donneurs donnent leur sang, en moyenne, 2 fois par an. Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé peut donner son sang. Vous pourrez nous retrouver tout au long de l'année 2025:

Pensez à réserver votre RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



- Lundi 6 janvier – Beaurepaire
- Mardi 14 janvier – Beaurepaire
- Lundi 10 février – Cour et Buis
- Mardi 25 mars – Pisieu
- Lundi 5 mai – Cour et Buis
- Lundi 26 mai – Beaurepaire

- Jeudi 3 juillet – Cour et Buis
- Lundi 28 juillet – Saint Barthélémy
- Lundi 4 août – Saint Barthélémy
- Mardi 9 septembre – Cour et Buis
- Lundi 13 octobre – Beaurepaire
- Lundi 20 octobre – Beaurepaire

LA MAM DES PRIMALOUPS

La Maison d'Assistantes Maternelles des Primaloups a accueilli de nouveaux enfants. Nous avons aussi reçu et fait l'acquisition de nouveaux jouets.

Merci aux personnes qui nous ont fait des dons (lego, peluches, piscine à balles...)



Pour les plus petits c'est la découverte des sens grâce au tapis d'éveil, la motricité libre et la manipulation de hochets sensoriels.



Avec l'automne nous avons profité des feuilles pour nos balades, nos parties de "saute feuilles " et de manipulation avec les glands.



Pour Noël les enfants ont réalisé des décorations de Noël.



N'hésitez pas à nous contacter et venir nous rencontrer
Audrey et Malory 06.26.90.79.18.

ACTIVITÉ MUSIQUE

En maternelle : la musique a commencé par un projet contes. C'est l'occasion aussi de découvrir de nouveaux instruments, ici la cornemuse.



Concernant les élémentaires :

La musique a aussi commencé avec un projet autour des génériques des dessins animés des années 80.

L'intervenant, Hugo Petitjean a fait découvrir aux enfants des instruments comme la cornemuse ou le tambour irlandais.



PARTICIPATION AU CONCERT DES Z'INATTENDUS

Les deux classes d'élémentaire ont participé au concert du groupe les Z'inattendus sur trois de leurs chansons le samedi 30 novembre. Ils ont rencontré les artistes et ont répété durant le mois de novembre.



TRAVAIL AUTOUR DES COULEURS

La journée violette !



INTERVENTIONS DU CENTRE SOCIAL DE L'ÎLE DU BATTOIR

Les classes ont aussi eu une intervention du CIB sur les compétences psycho-sociales avec un travail sur la connaissance de soi. Les CM2 ont parlé du collège en évoquant les aspects positifs ou leurs craintes.



PARTICIPATION AU TÉLÉTHON

Cette année encore, l'école s'est engagée dans le Téléthon.

Les élèves ont récolté des dons en vendant des trombones. Cela dans le but de les assembler et de former une chaîne la plus longue possible !

234 € seront ainsi reversés au Téléthon.
Merci aux parents pour leur participation.



PRÉPARATION DE NOËL

Décoration du sapin par l'ensemble des élèves.

Le sapin a été installé par le Sou des écoles que nous remercions pour son investissement pour les élèves de l'école.

Réalisation d'une œuvre commune pour la fabrication de la carte d'invitation aux vœux de la commune.

Et la venue du Père Noël...



JAZZ EN BIÈVRE

Vendredi 11 octobre, Jazz en Bièvre a ouvert sa saison de façon magistrale, en recevant le trio Eliez Ceccarelli Gélugne. Le public était au rendez-vous, avec près de 190 personnes.



Le pianiste Thierry Eliez, tel un magicien, a subjugué le public de sa virtuosité, de son style et de sa présence scénique. Sa musique était très inspirée et très libre et selon les mots recueillis auprès des spectateurs : exceptionnelle, magnifique, dotée d'une énergie incroyable. Petite surprise, grande émotion : la chanteuse Celein Poggi a été appelée pour un duo magnifique sur une composition d'Emerson.

Pour son deuxième concert de la saison, Jazz en Bièvre a prévu une belle surprise à ses habitués et à tous les amoureux du jazz, du piano et de la tradition américaine. Francesca Tandoi, pianiste italienne surdouée, compositrice et chanteuse dotée d'une voix exquise, d'un prodigieux sens du swing, est venue présenter son dernier album sorti en 2024 : Bop Web. Album hommage aux grandes figures du jazz comme Dizzy Gillespie, Bobby Timmons, Antônio Carlos Jobim, McCoy Tyner, mais également Stevie Wonder, avec la magnifique relecture du morceau Overjoyed.

Francesca Tandoi a joué dans les plus grands festivals européens. Artiste reconnue internationalement, elle a joué aux côtés de grands noms du jazz, tels Scott Hamilton, Philip Harper, Owen Hart Jr., Joe Cohn, Anthony Pinciotti, Jason Brown, Daryl Hall, Lee Pearson, Darius Brubeck et bien d'autres. Elle est apparue sur une vingtaine d'enregistrements comme sideman et a enregistré sept albums en tant que leader.



Plus de 160 personnes sont venues admirer la virtuosité de la jeune pianiste. Son style, son énergie et le lyrisme de sa voix ont enchanté le public. Les artistes ont apprécié l'accueil chaleureux et ont offert une dernière chanson par le batteur Sander Smeets.

SOU DES ECOLES

C'est sous un beau soleil que la matinée franc-comtoise du Sou des écoles s'est déroulée.

Les Primarettois ont répondu présents à cette manifestation avec 62 commandes.

115 saucisses de Morteaux et 90 kg de fromage ont été commandés.

De quoi aider aux financements des projets de l'école.

Le Sou remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.



HALLOWEEN AVEC LE CCAS

Comme chaque année désormais, le CCAS a organisé la soirée d'halloween, pour le plus grand plaisir des enfants, ainsi que de leurs parents, qui déguisés en zombies, ou autres squelettes, ont fait le tour des maisons du centre bourg pour grappiller quelques bonbons aux villageois apeurés.

Gros succès, de nombreuses familles étaient présentes pour ce rendez vous. La soirée s'est terminée par une belle surprise, dans la salle Plissonnier, la projection d'un film d'animation magnifique, dans le thème de cette soirée.



LE KARAOKÉ DU FC COLLINES



Merci à tous nos apprentis chanteurs, nous avons cette année encore passé une très bonne soirée en compagnie de Gaël pour son excellente animation.

Nous avons servi 110 repas préparés par Damien Perono et la Pelote de Pain.

Merci à tous les participants et nous vous donnons rendez-vous le samedi 8 novembre 2025 à la salle Plissonnier pour une nouvelle édition.

LES FILS D'ARGENT, MATINÉE GUSTATIVE

Les membres de l'association des Fils d'Argent ont convié le public, ce dimanche 17 novembre, à leur matinée boudins.

Ils ont préparé le boudin à partir de 35 litres de sang, mais ce sont également 80 saucissons à cuire, et 450 saucisses, sans oublier le pâté de tête, qu'ils ont préparés, pour le plus grand plaisir des gourmets.

Pour l'occasion, ils organisaient une tombola, pour gagner un panier garni.



CONCERT LES Z'INATTENDUS

Les Z'inattendus ont donné un concert ce samedi 30 novembre à 19h30, à la salle Plissonnier.

Le public était au rendez-vous avec une bonne centaine de spectateurs.

Le groupe souhaite ainsi financer l'enregistrement de son second EP. Au cours de ce spectacle, il y a eu divers invités : les élèves de l'école, des musiciens, des chanteuses...

La buvette et le stand de restauration étaient tenus par le Sou des écoles.



APRÈS-MIDI JEUX ET SOIRÉE THÉÂTRE DE RIPATONS ET BARTIFELLES

Un après-midi jeux a eu lieu à la salle Plissonnier ce samedi 7 décembre.

Participer à cette journée c'est partager un moment en famille ou entre amis autour de différents jeux de société.

Un bon moyen de réaliser une activité intergénérationnelle.

Cet après-midi a été animé par Aline, qui a présenté les différents jeux et expliqué les règles de ces derniers.

Cette animation a attiré du monde, 50 personnes sont venues participer, et découvrir des jeux de société.

Une bonne occasion de passer un après-midi ludique et de tester différents jeux. Bien entendu, les bénévoles de Ripatons & Bartifelles avaient préparé des gâteaux, gaufres, sablés de Noël, et proposaient des boissons à la buvette, pour satisfaire les gourmands.



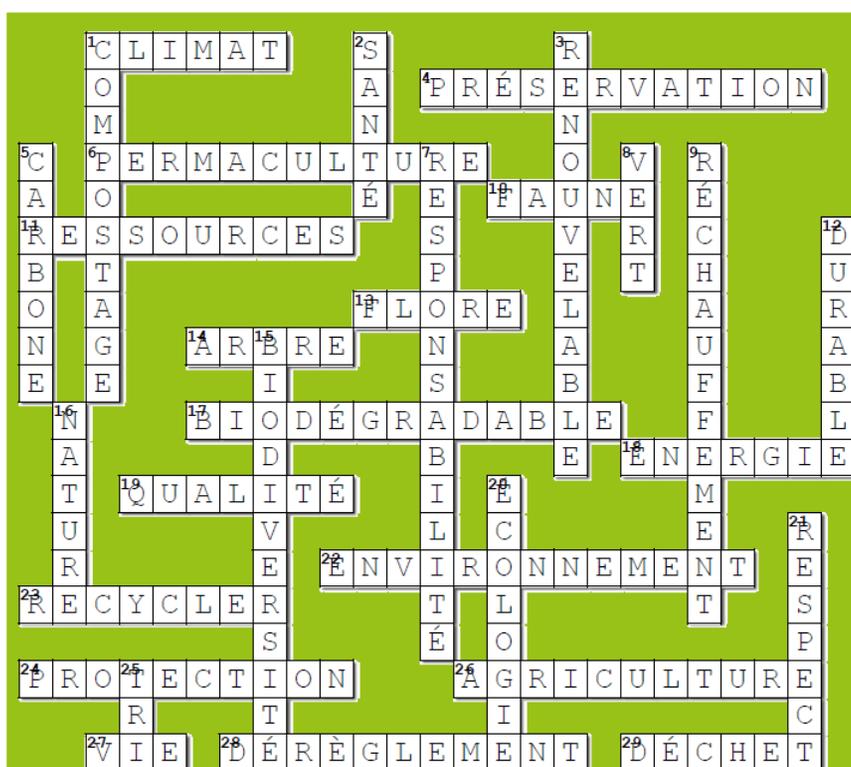
La journée s'est terminée par une représentation de la compagnie Chapemont, "Œil pour œil", une comédie de Claude Monteil d'après Feydeau.

Cette pièce de théâtre, proposée par Ripatons & Bartifelles et présentée par une troupe de La Chapelle-de-Surieu et Montseveroux "la compagnie Chapemont", est une création adaptée d'un montage de plusieurs pièces de Feydeau.

Le public a été nombreux à venir la découvrir, soit près de 100 personnes, en ce samedi 7 décembre. La troupe jouera cette pièce dès le 11 et 12 janvier à Montseveroux, et d'autres dates suivront en 2025, avec Bellegarde-Poussieu, Beaurepaire, et bien d'autres encore.



SOLUTION JEUX PRIM'INFOS N°12



1	5	8	4	9	7	2	6	3
9	3	4	5	6	2	1	7	8
6	2	7	3	8	1	4	5	9
5	4	9	7	1	3	8	2	6
2	8	6	9	4	5	3	1	7
3	7	1	8	2	6	5	9	4
8	1	5	6	3	9	7	4	2
7	6	3	2	5	4	9	8	1
4	9	2	1	7	8	6	3	5



Association d'Animation de Primarette

Nouveau conseil d'administration :
 Pascale VAURS, présidente
 Jérôme DUTAL, trésorier
 Daniel CARCEL, secrétaire
 Kate CARCEL, secrétaire adjointe
 François GHANI, membre du CA
 Dominique VAURS, membre du CA
 Régis HUMBERT, membre du CA

Les temps forts 2024



Le 13 mars 2024, la soirée du festival d'humour accueillait Amandine Lourdel et son spectacle *Renversée*. Encore un spectacle à Primarette qui a obtenu le prix du Jury 2024 du festival d'humour de Vienne et alentours. Si vous n'avez pas pu voir ce spectacle sans concession, vous pourrez vous rattraper à Chuzelle lors de la prochaine édition du festival le 26 mars 2025



Le 21 juin 2024, la fête de la musique Primarettoise a de nouveau enflammé le public, malgré la pluie, grâce à deux formations d'une excellente qualité : Midnight Burst, et Undercover. Une première dans notre salle des fêtes qui n'a rien enlevé à l'ambiance sur la piste de danse.



Le 13 décembre 2024, l'AADP accueillait un nouveau spectacle proposé par la maison de la culture de Grenoble avec la collaboration de notre communauté de commune EBER : *Adaptaçào* par Gabriel F. Un spectacle déroutant, inclassable, mais qui n'a pas laissé le public indifférent.

En 2024, c'est aussi :

- Une matinée Poulet Basquaise le 3 novembre
- Une année difficile pour l'AADP :
 - Tant au niveau budgétaire, avec l'abandon des subventions d'EBER sur nos 2 gros événements annuels, le festival d'humour et la fête de la musique. L'abandon du vide grenier annuel de juillet faute de bénévoles disponibles. Perte pour l'association que la municipalité a exceptionnellement soutenu dans la limite de ses moyens.
 - Tant au niveau de l'engagement et de la motivation des bénévoles autour de projet culturel et d'animation de notre commune. En effet le manque de bénévoles disponibles nous a conduit à abandonner l'organisation de notre vide grenier annuel de juillet. Nos quelques bénévoles encore actifs de notre association s'essouffent, perdent en motivation.

En 2025 l'AADP vous proposera :

Mercredi 19 mars



Dans le cadre de la 43^{ème} édition du festival d'humour de Vienne et alentours. Primarette accueillera Hélène Sido qui choisit d'être efficace plutôt que bienveillante. En gros, elle n'a pas encore trouvé la manière positive de dire aux autres d'aller se faire voir...

Les places sont déjà en vente, au bureau de poste de Primarette et sur internet <https://mjcvienna.placeminute.com/>

Vendredi 20 juin



La fête de la musique est déjà programmée :

- Le groupe Bonjour Aurovoir The Beatles acoustic cover pour vivre ou revivre la ferveur des années 60, et du plus grand groupe de l'histoire...
- Puis Midnight Sun, groupe Rock'N Pop pour nous enflammer tard dans la soirée.

Contactez nous : aadp38@gmail.com Suivez nous <https://www.facebook.com/Association-D-Animation-de-Primarette-324080304677954>



ACCA

St Hubert

Cette année, l'ACCA vous propose une nouvelle manifestation.

Au mois de mars, conjointement avec l' AFACCC (Associations Françaises pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants) nous vous proposons un concours de meutes sur lièvre.

Ce concours permet de montrer le travail des chiens sans prélèvement de gibier. Il n'y aura pas d'armes, juste une envie de vous expliquer ce mode de chasse.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestation.

Les dates et manifestations

Matinée Boudins : le dimanche 19 janvier 2025 (cabane de chasse)

Concours de meutes : les 8 et 9 mars 2025 (départ de la salle Plissonnier puis différents points de RDV sur les zones)

Retour des tableaux de chasse : du 19 janvier jusqu'au 16 février 2025 (dernier délai)

Assemblée Générale de l'ACCA : dimanche 8 juin 2025 (salle Plissonnier)

Tir aux pigeons : les 12, 13 et 14 juillet 2025 (cabane de chasse)

Remise de cartes de chasse 2024/2025 : vendredi 12 septembre 2025 (cabane de chasse)

*Le Président et les membres du conseil d'administration
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2025*

Le Conseil d'administration saison 2024/2025

Président : CHARRETON Hervé

Vice-président : ROMATIF Jérémy

Trésorier : COLLION Jean-Michel

Secrétaire : BERNE Yannick

Membres :

BAIN Thierry

@BOURGARIT Pascal

LANTHEAUME Anthony

LORTON Jean-Luc



ASSOCIATION ACT

Agir pour un monde meilleur

L'association, née il y a une vingtaine d'années, se fixe pour but d'aider chacun, en s'appuyant sur une bonne connaissance de soi, à œuvrer pour un monde plus solidaire, plus en paix, plus ouvert.

La connaissance de soi s'acquiert essentiellement lors de soirées hebdomadaires, par la pratique de l'assise Physique Vivante. Elle permet à chacun d'accéder à des qualités, des capacités, ignorées jusque-là. Elle libère des envies qui, très souvent, aboutissent à la réalisation de projets.

En voici un exemple, récent, qui résume bien la démarche, vécu par l'équipe *Solid'ACT* :

Une de nos actions consiste à créer des partenariats avec les Conseils Municipaux d'Enfants. Nous élaborons avec eux un projet culturel et solidaire au profit d'Action Contre la Faim. Lors d'une première rencontre nous leur faisons découvrir par eux-mêmes à partir d'images et d'un film, le fléau de la sous-nutrition et comment nous pouvons agir ici. Le projet consiste alors à effectuer cette sensibilisation dans leurs écoles puis de jouer le spectacle " Planète en panique" dans lequel ils sont intégrés. Ils sont très motivés car ils ont ce bonheur d'agir pour aider.

Les CME de Nivolas Vermelle, Saint-Étienne de Saint Geoirs, Voreppe, La Verpillière nous ont permis de réaliser ce beau projet durant la saison 2023/2024.

Récemment nous venons de jouer à Coublevie devant 340 spectateurs, élus et public ravis de ce spectacle interactif sur la protection de la planète .

Depuis près de 15 ans c'est 37 000€ que nous avons ainsi donné à Action contre la Faim.

Pour en savoir plus et suivre l'actualité du projet : www.planetesenpanique.fr

D'autres exemples, très simples,

- Atelier de fabrication de petits gâteaux de Noël avec des résidents d'un foyer d'hébergement (depuis 8 ans).
- Confection de cartes de Noël pour les résidents et personnel d'EHPAD de la région où nous avons des proches.
- Nettoyage de lieux de promenade hors la ville pour créer de la beauté (sans juger).
- Aide matérielle à une famille congolaise.

.....

Beaucoup d'actions individuelles ont lieu ; elles sont nombreuses et variées, il n'est pas possible de les citer toutes ici, mais elles constituent la richesse et le socle indispensable de l'association.



FC COLLINES

Le mot du président

Collinois, Collinoises,

En cette nouvelle année sportive, nos effectifs atteignent les 160 licenciés. Nos catégories jeunes se sont étoffées et nous avons réalisé une collaboration avec l'US Beaurepaire pour les équipes U15 et U17. Cette bonne entente pérenniserait, nous l'espérons, les deux clubs. Maintenant il nous manque toujours des éducateurs pour certaines catégories alors n'hésitez pas à vous lancer. J'adresse un grand merci aux municipalités pour leur soutien financier et logistique, à nos sponsors pour les moyens qu'ils mettent à notre disposition. Merci à nos séniors, féminins comme masculins, pour les permanences buvette du samedi et pour l'arbitrage. Merci à tous les éducateurs, dirigeants et membres du bureau pour le temps passé sur les stades afin de faire évoluer le FCC. Au nom de tous les membres du club, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Le Bureau

Président : Fabrice Rostaing

Vice-présidents : Eddy Marche et Anthony Llamas

Secrétaire et adjointe : Mégane Giraud et Barbara Machon

Trésorière et adjointe : Aurélie Hillaire et Coralie Payet

Correspondante : Laurie Giraud

Membres : Michel Cherpa, Maurice Guillot, Quentin Imburchia, Cécile Laloux, Jean-Pierre Rostaing, Quentin Travert

Les Equipes



Equipe Séniors 1



Equipe U10



Equipe U11



Equipe U13



Equipe U15



Equipe U17



Equipe Séniors 2

Prochaines manifestations 2025 :

Dimanche 12 janvier : matinée boudins stade de Revel-Tourdan

Dimanche 2 février : matinée moules-frites foyer rural de Bellegarde-Poussieu

Dimanche 2 mars : matinée langues de bœuf stade de Revel-Tourdan

Samedi 12 avril : soirée dansante salle des fêtes de Moissieu

Samedi 14 juin : tournoi seniors stade de Bellegarde-Poussieu

Samedi 14 juillet : pétanque, feu d'artifice et bal stade de Revel-Tourdan

Samedi 8 novembre : karaoké salle Plissonnier à Primarette



Equipe Féminines



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE
 Comité local de Montseveroux, comprenant les communes de:
 Montseveroux, Cour et Buis, Primarette, Moissieu/Dolon.

Siège social: Mairie
 MONTSEVEROUX

ACTIVITES 2024-2025

A savoir que l'année F.N.A.C.A. débute le 1^{er} septembre, se termine le 31 août.

- 11 octobre 2024 **ASSEMBLEE GENERALE** à MONTSEVEROUX à 17 h
- 10 Janvier 2025 **TIRAGE DES ROIS** à MOISSIEU/DOLON à 14h à la salle des fêtes (galette à 14h30)
- 15 mars 2025 **REPAS ANNUEL** prévu à COUR ET BUIS à 12h servi par le GRILL de VILLENEUVE de Marc.
- 19 mars 2025 **COMMÉMORATION** du 62^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie.
CÉRÉMONIES prévues à PRIMARETTE à 11h30, à COUR et BUIS 14h30, à MOISSIEU/ DOLON à 15h30 et à MONTSEVEROUX à 17 h.
- 8 mai 2025 **CÉRÉMONIE 39 - 45 SE REFERER AUX HORAIRES DE CHAQUE MAIRIE**
- 10 octobre 2025 **ASSEMBLEE GENERALE** prévue à MONTSEVEROUX à 15 h
- 11 novembre 2025 **CÉRÉMONIE 14 - 18 SE REFERER AUX HORAIRES DE CHAQUE MAIRIE**

Adhérent Décédé : Robert JURY décédé le 9 mars 2024 à l'âge de 85 ans.

BUREAU 2024 -2025

Présidente d'honneur : OGIER Karelle	Président honoraire : CARRAS Stéphane
Président : CHARRETON Alphonse	Président d'honneur : MERCIER Serge
Secrétaire, Responsable-juridique sociale, veuves, Porte - drapeau : CHARRETON Alphonse	Trésorier : ROUX Michel
	Responsable journal, Photo : ROUX Michel

Le Comité local FNACA de MONTSEVEROUX comprend : 26 adhérents anciens COMBATTANTS d'Algérie, Maroc, Tunisie, 19 veuves d'anciens Combattants d'A.F.N, 13 Membres Sympathisants.

Pour les activités 2025 ; se reporter au calendrier prévisionnel des manifestations de la commune.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations. Vous souhaitant ainsi qu'à votre famille

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025



Cérémonie du 19 mars 2024



Cérémonie du 8 mai 2024

CONSCRITS DE PRIMARETTE

L'année se termine et nous avons déjà hâte d'en commencer une nouvelle !
 Cette année restera gravée dans nos mémoires, car comme vous avez pu le voir nous sommes soudés comme jamais !

Bien que nous n'ayons fait que deux manifestations nous sommes très fiers de cette année accomplie !



La tournée a été un très très grand succès, nous n'avions pas eu une année comme celle-ci depuis longtemps.

Nous avons été absolument ravis de tous vous voir cet été (avec le soleil au rendez-vous) !

Merci pour tous les coups à boire servis !!

Vous avez adoré nos brioches et on aimerait encore une fois remercier Thierry Barbe pour vous avoir régales !!

La soirée mousse a été une réussite et nous comptons bien évidemment renouveler cette soirée l'été prochain !!

Quant au bal d'octobre, nous avons eu moins de succès que ce que nous pensions (faute de publicité et de préparation), mais ce n'est qu'une leçon que nous retenons pour revenir meilleurs l'année prochaine !

Pour ce qui est des manifestations de 2025 nous vous concoctons un programme un peu plus chargé que cette année. Vous le découvrirez d'ailleurs très bientôt.

La tournée quant à elle, se déroulera du jeudi 28 au dimanche 31 Août ! Notez-la sur vos agendas pour ne pas nous louper !



N'hésitez pas à venir nous retrouver sur les réseaux sociaux !

Facebook : [conscritsdeprimarette](#)

Instagram : [conscritsdeprimarette](#)

Et si vous avez besoin de nous contacter :

conscritsdeprimarette@gmail.com

Vos conscrits préférés



LES FILS D'ARGENT - PRIMARETTE



Une trentaine de membres du club a fait son escapade printanière cette année au **Musée de la Galoche** à Val-de-Virieu (38), musée unique en France. Le groupe a pu découvrir toutes les étapes de la fabrication de la galoche depuis la pièce de bois brut jusqu'à la chaussure terminée, après confection de la partie cuir (découpe, couture et clouage). Une visite très intéressante, suivie d'un moment de convivialité intense dans un bon restaurant de Montagnieu, à quelques kilomètres du musée. N'hésitez pas à faire comme eux, la visite vaut le déplacement.

Seconde escapade pour le club "les Fils d'argent" et comme chaque année ils se sont retrouvés en juillet à la cabane des chasseurs pour le traditionnel **pique-nique**, sous le couvert et l'ombre des grands arbres. Au menu excellente Paella pour le repas et jeux de cartes l'après-midi, sans oublier bien sûr, accompagnés de fleurs, les anniversaires de M. et Mme MERGES, Mme CHARRETON, Mme DESGRANGES. Tous les récipiendaires n'étaient pas présents mais les absents n'ont pas été oubliés.



Début octobre les irréductibles voyageurs du Club sont allés sur les traces de nos ancêtres jusqu'à St Romain en Gal, visiter le **musée Gallo-romain**, une grande première pour beaucoup. Ce musée ouvert en 1996 dévoile 2000 ans d'histoire et transporte les visiteurs dans une des plus riches cités de la Gaule romaine des 1^{er} au 4^{ème} siècle après J.-C. Cette visite très instructive s'est achevée au restaurant "le Terminus", à très peu de distance du musée. Encore une très belle journée pour le club.

Le 17 novembre le club a proposé son habituelle **matinée "cochonaille"** à la salle Plissonnier. Boudins, saucisses, saucissons, pâtés et fromages de tête ont eu un franc succès. Malheureusement il faudra attendre l'année prochaine pour retrouver ces produits sur nos tables. Au cours de cette agréable matinée un panier garni a été l'objet d'une loterie et le tirage au sort a désigné comme gagnants M. et Mme CARRAS, membres du club. Félicitations à eux.



Meilleurs vœux pour l'année 2025



L'association Jazz en Bièvre, maintenant véritable institution Primarettoise, remercie la municipalité pour son soutien actif.

Bilan saison 2023 - 2024

Organisation

- Grace aux membres du CA/Bureau et aux autres bénévoles nous avons une association solide, engagée, efficace, pérenne et, on peut le dire, sympa !
- La fréquentation en augmentation ainsi que les appréciations et encouragements de spectateurs et musiciens sont là pour en témoigner.
- L'équipe bénévole, bien structurée et renforcée avec de nouveaux éléments, gère l'association à merveille .
- Soyez acteur de la vie associative de votre commune, rejoignez la joyeuse équipe, venez échanger lors d'un prochain concert.

Concerts

- Six magnifiques concerts ont eu lieu avec des artistes régionaux et internationaux pour la plus grande joie du public.
- N'oublions pas notre buvette au belles assiettes de produits locaux et boissons variées dont la super soupe du chef en hiver !
- Notons que Jazz en Bièvre porte une attention toute particulière au respect de l'environnement. Vous aurez remarqué la qualité de nos verres et assiettes et les gourdes pour les musiciens. Nous proposons aussi un site de covoiturage.

Écoles

- Nous sommes ravis de donner l'occasion à de jeunes artistes de conservatoires, de se produire sur scène en première partie de soirée, dans un environnement professionnel, ce qui participe à leur formation.
- Nous avons également reçu les élèves de l'école de Primarette pour un échange en musique, avec des musiciens.

Finances

- Les finances de l'association sont à l'équilibre malgré la baisse progressive des subventions de fonctionnement.
- Nous remercions les nombreux élus, conscients de la dynamique et de l'impact de notre projet sur notre territoire, pour leur soutien.

En conclusion

L'association est bien implantée sur le territoire comme le démontre les statistiques de sept années de fonctionnement : 56 concerts, 225 musiciens, 5800 spectateurs.

- Nous œuvrons à continuer à nous développer modestement et sûrement en conservant notre âme.
- Et surtout, nous avons accueilli de formidables artistes et partagé notre amour du Jazz avec plus de 800 personnes cette saison.

Nouvelle saison

Pour la saison 2024-2025, le comité de sélection a retenu 6 groupes dont 2 de renommée internationale.

Retenez les dates 11/10/24, 29/11/24, 17/01/25, 14/03/25, 11/04/25, 06/06/25.

Et la saison 2025-2026 est déjà en préparation ! Voir la programmation et extraits vidéo sur www.jazzenbievre.fr.



Ray Lema et Laurent de Wilde, Primarette le 19 janvier 2024 au centre de la salle sur 2 grands Steinway !



RIPATONS ET BARTIFELLES

L'année 2023-2024, est une année où nous avons pu mener plein de projets ; signes de vitalité de notre association : la poursuite de projets engagés les années précédentes, des projets qui existaient avant mais que l'on a remasterisés et des nouveaux projets.

Nos incontournables de l'année :

- la Oikaprèmidi le 2 décembre 2023
- Un repas de Noël au restaurant le 20 janvier 2024 à la Cas'a Dadou à Anjou
- Rencontres de terroirs le 23 et 24 février 2024, avec le groupe « Les Pas perdus » de Vernosc-lès-Annonay
- Le week-end du 6 et 7 avril 2024 : déplacement à Bellerives sur Allier à côté de Vichy dans le cadre de l'échange avec le groupe venu en 2023.
- Bal folk de l'association le 4 Mai 2024
- La journée conviviale le 7 juillet 2024 à Revel Tourdan
- Le séjour à Villar d'Arène au mois d'août 2024
- Participation au forum des Associations à Primarette
- Spectacle au Grand Lemps le 21 septembre
- Les journées européennes du patrimoine ; le samedi le 22 septembre 2024 à la Maison Bouvard de Revel

Les nouveautés 2024

- **Vente de Brioches** le 14 avril 2024
- Modification de la formule du week-end des Rencontres du Terroirs, afin de proposer aux habitants de Primarette à venir partager **un repas en commun le samedi à 12H**, ainsi qu'un moment de convivialité autour du Marché de Producteur.
- **L'horaire du spectacle a été avancé en fin d'après-midi le samedi à 17H**
Nous sommes ravis de la réussite de cette nouvelle formule.
- **Apprentissage et présentation d'un nouveau rigaudon** : le rigaudon de Vaulnaveys.

Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent notre association, aux adhérents, aux partenaires, à la mairie de Primarette, ainsi qu'EBER.

Projets pour l'année 2024-2025 :

- Recherches autour des Lavandières et des Mariniers du Rhône : de nouveaux costumes sont en cours de confection
- Repas de Noël
- Villar d'Arène du 14 au 17 août 2025, avec un petit tour en Italie
- Echanges avec d'autres groupes de folklore : déplacement en Ardèche prévu au mois de mai 2025

Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques, salle des associations : le samedi de 17H00 à 19H00 pour les ados et adultes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments, en dansant.



Samedi 1^{er} mars et Dimanche 2 Mars 2025 : Rencontres de terroirs à Primarette avec un groupe d'Alsace
Repas à emporter le midi / Spectacle à 17H00.

Dimanche 13 avril 2025 : vente de brioches

Samedi 3 Mai 2025 : bal folk à Primarette

Samedi 4 octobre 2025 : Assemblée Générale de l'Association

Samedi 6 décembre 2025 : Oikaprèmidi (jeux de société) à 14H30 et Soirée théâtre à 20H30

Contact : ripatonsetbartifelles@gmail.com - Tel. 06.26.10.85.32 (Président Antoine BOUVIER)



Chaque année, les activités pour les enfants sont proposées par l'équipe enseignante et financées par le Sou des Ecoles de Primarette

ACTIVITES Année scolaire 2023/2024

- Sorties Cinéma de Beaurepaire
- Atelier KAPLA
- Vente de produits franc-comtois
- Petite restauration et buvette pour le Concert Les Z'Inattendus
- Vente de chocolats
- Chasse aux oeufs
- Sortie de fin d'année des maternelles/CP : visite de la caserne des pompiers
- Kermesse de fin d'année



Mais aussi le financement pour :

- Le gouter du père-Noel et l'achat du sapin pour la cour de l'école
- Le BUS pour toutes les sorties
- Un cadeau de fin d'année pour chaque CM2
- Les cadeaux de fin d'année pour les instituteurs

Merci à l'équipe enseignante, jamais à cours de bonnes idées pour les enfants ;-) et grâce auxquelles tout Primarette se mobilise pour organiser, commander et/ou déguster !



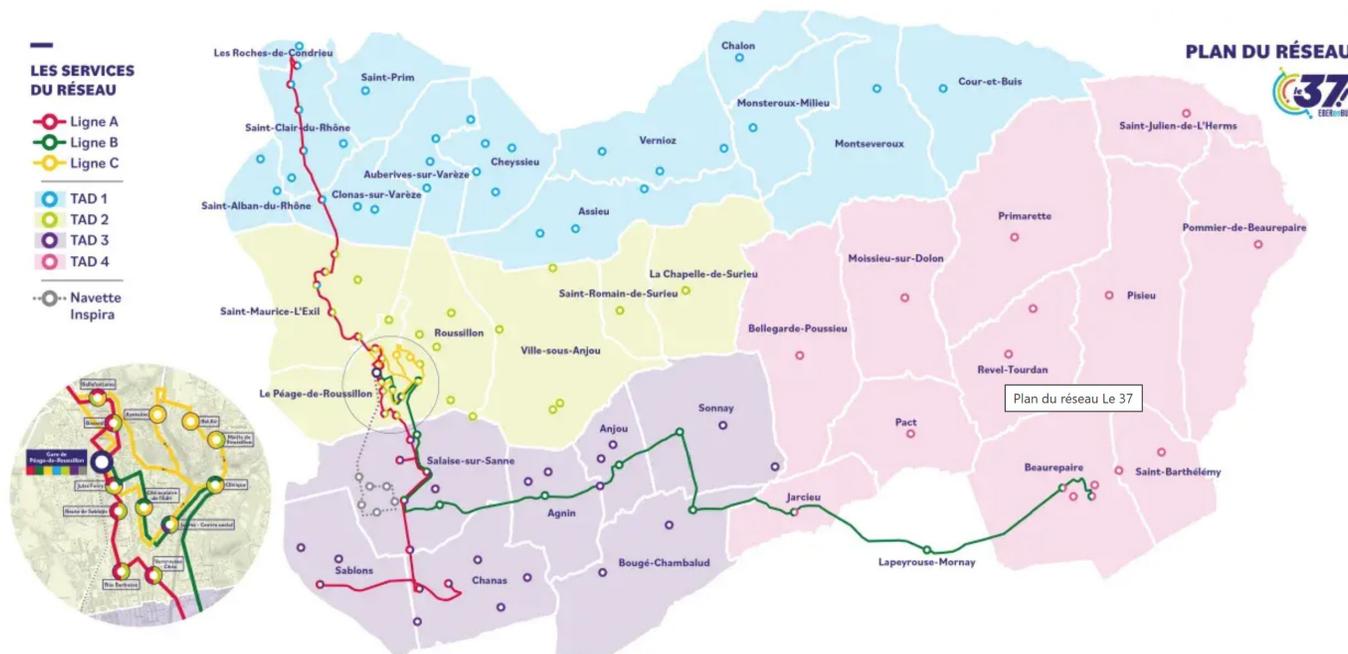
Merci
Pour les enfants !

Merci aux parents pour leur aide et à vous tous pour vos commandes ou votre présence aux manifestations et buvettes !





Le nouveau réseau de transports en commun le 37 fonctionne depuis le 4 mars 2024 : <https://www.reseau-le37.fr/>



Le réseau de transport en commun de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, les TPR, évolue et devient le 37 ! Le service couvre désormais les 37 communes du territoire grâce à de nouvelles lignes régulières et de nouveaux services de transport à la demande.

• 3 LIGNES RÉGULIÈRES

La Ligne A évolue avec un nouveau tracé et de nouveaux horaires.

Nouveau ! La Ligne B relie la gare routière de Beaurepaire à la gare SNCF du Péage-de-Roussillon.

Nouveau ! La Ligne C assure une desserte plus fine de l'agglomération roussillonnaise.

• LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service de Transport à la Demande (TAD) zonal assure une couverture des 37 communes d'EBER.

Le TAD ACCESS pour les personnes âgées ou à mobilité réduite est étendu à l'ensemble du territoire.

• NOUVEAU ! LA NAVETTE INSPIRA

Elle relie la gare SNCF du Péage-de-Roussillon aux principales entreprises de la zone INSPIRA.

Comment réserver le TAD Zonal ou le TAD Access ?

LA RÉSERVATION TAD EN 3 ÉTAPES

1. VOUS TÉLÉPHONEZ AU NUMÉRO DE RÉSERVATION TAD OU EFFECTUEZ VOTRE RÉSERVATION SUR LE SITE INTERNET RESEAU-LE37.FR EN INDIQUANT : L'arrêt ou le lieu de prise en charge et de destination, le jour et l'horaire souhaités pour l'aller et le retour, la présence éventuelle d'un fauteuil roulant ou d'un accompagnateur. Pour faciliter vos prochaines réservations, vous serez inscrit au service lors de votre 1^{er} appel, avec vos nom, prénom, adresse, téléphone.
2. VOUS ÊTES RECONTACTÉ (APPEL, SMS OU MAIL) LA VEILLE DE VOTRE TRAJET, ENTRE 17H ET 18H, POUR CONFIRMER LE LIEU ET L'HEURE À LAQUELLE VOUS SEREZ PRIS EN CHARGE.
3. UN MINIBUS TAD LE 37 PASSE VOUS PRENDRE À L'HEURE ANNONCÉE !

La prise en compte des réservations est faite dans la limite des places disponibles. Suivant le nombre de réservations, certaines demandes ne seront pas acceptées ou seront décalées de + ou - 15 minutes. En cas de non présentation à l'arrêt à l'horaire fixé, le véhicule n'attendra pas l'usager plus de 3 minutes. En cas de récidive, ce dernier pourra se voir refuser l'accès au service.

RÉSERVATION TAD ZONAL OU TAD ACCESS AU N° VERT

0 800 00 17 79

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h, à partir de 15 jours avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17 h au plus tard (le vendredi pour un trajet le lundi suivant).



INFORMATIONS RÉSEAU & RÉSERVATIONS TAD
0 800 00 17 79
(numéro vert gratuit)



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

1° TRIMESTRE 2025

JANVIER

Me 8	FILS D ARGENT	Tirage des rois (14H à 18H)	Salle Plissonnier
Me 8	CCAS Club lecture	Tirage des rois (17H à 19H)	Salle Joubert
Ve 10	FNACA	Tirage des rois	Moissieu
Sa 11	MAIRIE	Vœux Municipalité (10h30)	Salle Plissonnier
Di 12	FCC	Boudins	Stade de Revel
Ve 17	JAZZ en BIEVRE	Concert Amin Al Aiedy	Salle Plissonnier
Di 19	ACCA	Boudins	Cabane des chasseurs
Me 22	FILS D'ARGENT	Assemblée Générale	Salle Plissonnier
Ma 28	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous/Ludothèque 15h30/17h45	Salle Plissonnier

FEVRIER

Di 2	FCC	Moules/frites	Foyer de Poussieu
1 quinzaine	AADP	Point Presse du festival (18h30)	Bar Plissonnier
Ve 21	SOU DES ECOLES	Pizzas à emporter (16h30)	Sortie école
Ve 28 au Di 2	RIPATONS ET BARTIFELLES	Rencontres des Terroirs	Salle Plissonnier

MARS

Di 2	FCC	Langues de bœuf	Stade de Revel
Sa 8 et Di 9	ACCA	Concours de meutes	Salle Plissonnier
Sa 15	FNACA	Repas annuel	Cour et Buis
Ve 14	JAZZ en BIEVRE	Concert Gael Horellou	Salle Plissonnier
Me 19	AADP	Festival d'humour Hélène Sido	Salle Plissonnier
Me 19	FNACA / MAIRIE	Commémoration Algérie	11h30 au monument

2° TRIMESTRE 2025

AVRIL

Sa 5	Commission Environnement	Matinée Nettoyage/Atelier Fleurissement	Place du village
Ve 11	JAZZ en BIEVRE	Concert Gregory Sallet	Salle Plissonnier
Sa 12	SOU DES ECOLES	Chasse aux œufs	Salle Plissonnier
Sa 12	FCC	Soirée dansante	Moissieu
Di 13	RIPATONS ET BARTIFELLES	Vente de brioches	Salle animation
Ma 15	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous/Ludothèque 15h30/17h45	Salle Plissonnier

MAI

Sa 3	RIPATONS ET BARTIFELLES	Bal folk	Salle Plissonnier
Je 8	MAIRIE	Commémoration 8 mai 1945 (11h30)	Monument aux morts
Sa 17	CCAS à confirmer	Repas des Aînés	Restaurant Marie B.
Sa 31	MAIRIE / EBER	Course cycliste Alpes Isère Tour	Village et Bât communaux

JUIN

Ve 6	JAZZ en BIEVRE	Concert Jet Whistle	Salle Plissonnier
Di 08	ACCA	Assemblée Générale	Salle Plissonnier
Sa 14	FCC	Tournoi Seniors	Stade de Poussieu
Di 15	CCAS	Marche de l'été	Place du village
Ve 20	AADP	Fête de la musique	Jeux de boules
Sa 28	SOU DES ECOLES	Kermesse annuelle	Salle Plissonnier



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

3° TRIMESTRE 2025

JUILLET

Sa 12 au Lu 14	ACCA	Ball Trap	Cabane des chasseurs
Lu 14	FCC	Pétanque, Bal et Feu d'artifice	Stade de Revel
Je 17	FILS D'ARGENT	Pique Nique	Cabane des chasseurs
Di 20	AADP	Vide grenier	A définir

AOUT

Je 28 au Di 31	CONSCRITS	Vogue : Tournée brioches, bal, pétanque	Village
----------------	-----------	---	---------

SEPTEMBRE

Sa 6	MAIRIE	Forum Artisans Associations Prod Locaux Olympiades	Place du village
Sa 6	AADP	Poulet basquaise	Jeux de boules
Ve 12	ACCA	Remise des cartes	Cabane des chasseurs
Sa 13	Commission Environnement	Matinée Nettoyage/Atelier Recup'	Place du village
Je 18	SOU DES ECOLES	Assemblée Générale	Salle d'animation
Sa 20 au Di 21	CCAS	Journées du patrimoine	Salle Plissonnier
Sa 27 au Di 28	ACT	Assemblée Générale	Salle Plissonnier

4° TRIMESTRE 2025

OCTOBRE

Sa 4	RIPATONS ET BARTIFELLES	Assemblée Générale	Salle Animation
Ma 7	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous (Ludothèque) (15h30/17h45)	Salle Plissonnier
Ve 10	FNACA	Assemblée Générale 17h30	Montseveroux
Ve 10	JAZZ en BIEVRE	Concert	Salle Plissonnier
Sa 11	MAIRIE	Marche des élus (Octobre rose)	Place du village
Di 18	SOU DES ECOLES	Produits franc-comtois	Salle Plissonnier
Ve 31	CCAS	Soirée Halloween	Salle Plissonnier

NOVEMBRE

Sa 8	FCC	Karaoké	Salle Plissonnier
Ma 11	MAIRIE	Commémoration victoire 1918 (11h30)	Monument aux morts
Di 16	FILS D ARGENT	Matinée boudins	Salle Plissonnier
Ve 21	AADP	Assemblée Générale	Salle d'animation

DECEMBRE

Ve 5	JAZZ en BIEVRE	Concert	Salle Plissonnier
Sa 6	RIPATONS ET BARTIFELLES	Après-midi Jeux/Bal folk ou théâtre	Salle Plissonnier
Di 14	CCAS	Chorale de la Valloire Chants de Noël	Eglise
Me 17	FILS D ARGENT	Bûche de Noël	Salle Plissonnier

Pensez à vérifier auprès des associations le maintien ou non des évènements.

Mairie de Primarette mairie.primarette@entre-bievretrhone.fr 04 74 84 57 27

AADP : Pascale Vours aadp38@gmail.com 06 26 98 01 84

ACCA : Hervé Charreton charreton.herve@gmail.com 06 72 94 10 33

CCAS : Régis Humbert ccas@primarette.fr

FCC (Football Club des Collines) : Fabrice Rostaing fabrice.rostaing@orange.fr 07 87 30 33 07

FNACA : Alphonse Charreton alphonse.charreton@orange.fr 04 74 59 24 53

Jazz en Bièvre : François Ghani contact@jazzenbievre.fr

Les Conscrits : Adélaïde Ribeiro conscritsdeprimarette@gmail.com

Les Fils d'Argent : Guy-Christian Faure faureguy38@gmail.com 06 37 02 96 24

Ripatons et Bartifelles : Antoine Bouvier ripatonsetbartifelles@gmail.com

SOU des Écoles : Charlotte Pellier soudesecolesdeprimarette@gmail.com

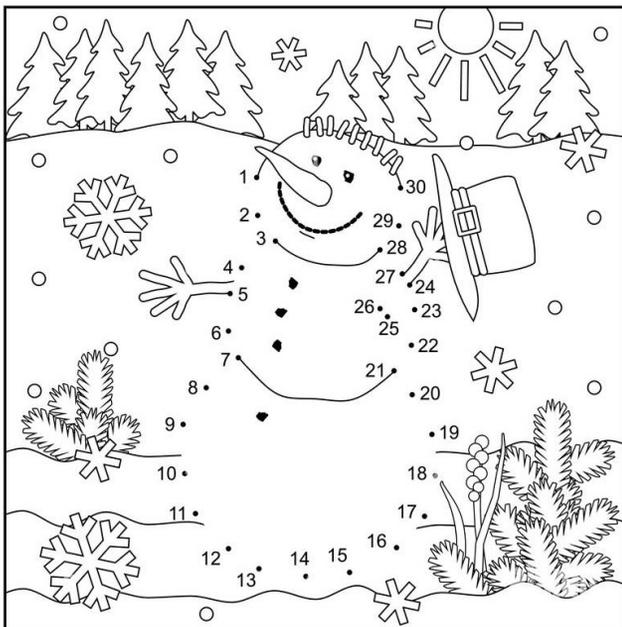


P B N I E E N N A E N N O B G Y T
 V O L D N D E C O M P T E H C A E
 I U P K E T C I R N H A S C R O T
 E Y P N H T A B R I O N E S X H E
 Y M D C J M E E A T K F S H N E I
 D U U R S T K N A L E G R I N L M
 T M B T V A R O T L B N E T V C O
 R M H L S C E D N E P T O A E C N
 L D B M T O E L I Y O S E L P G O
 F I S E A E C C F D O M E A M L R
 T C D C U R V O E U X B P O U T T
 V D E I N O L L A B R D B W S N S
 N A T F P S M E Y A O U P A I U A
 E N R I M U H A T E T M X N Q I G
 B S U T E O D I G A I R O C U T E
 F E N R T R O O D I C L H M E B R
 C E O A Y N N T D T L E L C R L D
 A N A D T O E W I I N A M L B A C
 D I O U P N R E E U B I P T A N O
 E E D E O B N V R T N E L U N C N
 A H I F R O E S J C E I I R U H F
 U N O T A R H I L R N E M O U E E
 S N O I T U L O S E R H D A S O T
 E C N R X U G D V R A I S O D B T
 C U Y T R A D I T I O N S W N D I
 B M O A U E N G A P M A H C T R S
 N Y H D T I L M O N R B E T O A N
 P R L I Y F A M I L L E U P E T F

- Ballon
- Bonne année
- Champagne
- Confettis
- Décompte
- Détente
- Gastronomie
- Minuit
- Résolutions
- Réveillon
- Cadeau
- Célébration
- Costume
- Danse
- Famille
- Feu d'artifice
- Musique
- Nuit blanche
- Traditions
- Vœux



Bonne année



		2				6		3
1			3		9	7		
	7		6			9	2	
		4		3				
	1		5		7		3	
				9		1		
	6	3			8		4	
		5	2		4			1
4		1				2		

Scanner le QR code pour les solutions ou attendre le prochain numéro





C'est le moment ... d'installer les pièges à chenilles processionnaires du pin

Le piégeage des chenilles processionnaires du pin permet d'intercepter les individus lors de leur descente des arbres. Ce dispositif limite ainsi le risque d'exposition accidentelle aux poils urticants des chenilles lors des processions et répond efficacement au besoin de protection contre cette espèce à enjeux pour la santé humaine.

Les processions de chenilles processionnaires du pin débutent généralement dès la fin d'hiver, il est donc important d'anticiper l'installation de vos pièges « à collier » autour des troncs de chaque pin colonisé.



En cas de réutilisation d'un piège déjà positionné l'année précédente, pensez à :

- Vérifier que la collerette et la goulotte de descente dans le sac de capture ne soient pas bouchées / encombrées par des aiguilles ou morceaux d'écorces,
- Comblers les interstices apparus à l'interface entre le collier et le tronc.
- Pensez également à bien vous protéger (gants, lunettes, masque, et vêtements longs), même en l'absence de chenilles. Les poils émis par les chenilles lors des précédentes descentes peuvent en effet conserver leur pouvoir urticant pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Il est donc essentiel de porter des équipements de protection adaptés, notamment si vous intervenez sur un site où il y a déjà eu des processions ou lors de la manipulation de dispositifs qui ont déjà servi.

Plus d'informations sur les chenilles processionnaires et les différentes méthodes de gestion sur le portail de l'Observatoire des Chenilles Processionnaires : <https://chenille-risque.info/>

Vous pouvez enfin signaler la présence de processionnaires (du pin ou du chêne) en complétant le [formulaire en ligne](#).



LES CHANGEMENTS D'HEURE EN 2025

Le passage à l'heure d'été se fera dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars, à 2h du matin il sera 3h du matin. Il faudra avancer nos montres d'une heure.

Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre, à 3h du matin il sera 2h du matin. Il faudra reculer nos montres d'une heure.



LES FÊTES ET JOURS FÉRIÉS EN 2025

- Mercredi 1er janvier 2025 (Jour de l'an)
- Lundi 21 avril 2025 (Lundi de Pâques)
- Jeudi 1er mai 2025 (Fête du Travail)
- Jeudi 8 mai 2025 (Victoire 1945)
- Jeudi 29 mai 2025 (Ascension)
- Lundi 9 juin 2025 (Lundi de Pentecôte)
- Lundi 14 juillet 2025 (Fête Nationale)
- Vendredi 15 août 2025 (Assomption)
- Samedi 1er novembre 2025 (Toussaint)
- Mardi 11 novembre 2025 (Armistice)
- Jeudi 25 décembre 2025 (Noël)

TÉLÉPHONES UTILES

Retrouvez tous vos numéros utiles et plus encore sur www.primarette.fr

Mairie	04 74 84 57 27
Ecole Maternelle	04 81 92 08 51
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Centre Social de l'Île du Battoir (CIB)	04 74 79 07 20
Pôle Petite Enfance Intercommunal	04 74 79 77 97
Collège Jacques Brel	04 74 84 62 95
Gendarmerie de Beaurepaire	04 74 84 60 17
Garde Chasse	06 03 79 47 92
Maison de Santé de Beaurepaire	04 74 79 19 19
Centre Hospitalier Intercommunal EHPAD Le Dauphin Bleu - L'Escale	04.74.79.11.11
Communauté de Commune EBER	04 74 29 31 00
Office de Tourisme de Beaurepaire	04 74 84 68 84
Office de Tourisme de St Maurice l'Exil	04 74 86 72 07
Mission Locale Isère Rhodanienne	04 74 78 37 90
Préfecture de l'Isère - Grenoble	04 76 60 34 00
Sous-préfecture - Vienne	04 74 53 26 25
Centre des Impôts - Voiron	04 76 67 04 40



15

SAMU

17

Police Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes urgences

URGENCE 114

Numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

